



Fraternité Saint-Pie X District du Canada

Centre Saint-Joseph, 1395 rue Notre-Dame, Saint-Césaire, Qc, J0L 1T0
Tél. +1 450 390 1323 - www.fsspx.ca

LETTRE AUX AMIS ET BIENFAITEURS

Le chapitre général

1er décembre 2017

Chers Amis et Bienfaiteurs,

Au début de cette nouvelle année liturgique, permettez-moi de vous proposer une grande intention de prière : le chapitre général de la Fraternité Saint Pie X qui aura lieu du 3 au 21 juillet prochain. Ces chapitres généraux ont lieu tous les douze ans dans notre Institut (c'est donc notre quatrième depuis notre fondation en 1970), et c'est durant ces réunions importantes que nous élisons (ou réélisons) notre supérieur général et ses deux assistants. Le chapitre général est un véritable examen de conscience, au niveau de tout l'institut, pour voir si nous vivons consciencieusement selon nos statuts et si nous nous efforçons d'en garder l'esprit. « Vous n'êtes pas du monde », a dit Notre Seigneur à ses disciples. Il n'est pas facile d'être dans le monde et de garder « notre première charité », de rester sur le chemin étroit et resserré qui mène au Ciel et de ne pas absorber n'importe quelle mondanité. Dans ses Exercices Spirituels, saint Ignace nous exhorte à examiner s'il y a quelque chose de « vain et de périssable en nous » (n° 63) et de l'avoir en horreur. Cela doit être un effort constant si nous voulons garder l'esprit de l'Évangile.

Qu'est-ce que la Fraternité Saint Pie X ? La réponse complète se trouve dans le livre de nos statuts, dans lequel, comme dans le livre des constitutions pour toute congrégation religieuse, se trouvent nos fins, les moyens d'atteindre ces fins, et toute la structure de l'organisation. Ainsi, la fidélité aux statuts est la garantie de la bénédiction de Dieu sur notre oeuvre.

L'histoire nous apprend qu'à l'origine de toute législation religieuse, nous pouvons trouver Dieu, l'Église et l'âme du fondateur, souvent un saint. Ce sont les titres de noblesse surnaturelle de notre oeuvre, bien plus divine qu'humaine. Nous ne devons jamais oublier que le premier législateur de tout ordre religieux est toujours Dieu lui-même. Qu'il s'appelle Benoît, Dominique, François, Ignace, Alphonse ou Marcel, le fondateur n'est en réalité qu'un instrument entre les mains de Dieu, qui suscite un groupe d'âmes zélées pour répondre à un besoin particulier de l'Église à un moment donné dans son histoire. Donc, la règle d'un institut religieux est sacrée parce qu'elle a été clairement inspirée par Dieu.

Elle est sainte aussi parce qu'elle est approuvée par l'Église. Quand l'Église approuve un institut religieux, que ce soit au niveau diocésain ou romain, c'est une sorte de naissance spirituelle et de baptême. L'approbation de l'Église donne à la règle une certaine intangibilité : sans autorisation spéciale, personne ne peut la changer. Dans la vie des saints fondateurs, nous voyons combien ils tenaient à ce que l'Église approuve leur travail. Quelle jubilation, quelle action de grâces dans leur âme à la nouvelle que cela était accompli ! Notre propre histoire n'est pas différente. Mgr Lefebvre a rappelé avec émotion le jour où il est revenu de la maison de l'évêque de Fribourg avec la lettre officielle approuvant nos statuts, et l'a montrée à la poignée de séminaristes qu'il avait en ces premiers jours de novembre 1970. Tout le monde voulait tenir la lettre et examiner la nouvelle signature. Oui, c'était officiel : la Fraternité Sacerdotale de Saint Pie X était née ! Jusqu'à sa mort, Monseigneur Lefebvre nous a souvent rappelé que la fidélité à ces statuts approuvés par l'Église était la garantie des bénédictions de Dieu sur notre oeuvre.

Inspirées par le Saint-Esprit, approuvées par la Sainte Église, de nombreuses règles ajoutent un troisième fleuron à leur noblesse, celle d'avoir été fondée par un saint, déjà canonisé ou « canonisable ». Avec la règle, nous avons la relique la plus précieuse du fondateur : la relique de son cœur, de son âme. La règle est généralement un miroir de leur âme, de la flamme qui brûle dans leur cœur, beaucoup plus précieuse que la relique de leurs ossements. En vivant selon cette règle, on imite le fondateur et ses vertus.

Alors, quelles sont les fins de la Fraternité Saint Pie X ? Il y en a six, et l'ordre de ces six est essentiel :

1. Le recrutement et la formation des séminaristes
2. L'éducation et l'assistance aux prêtres en dehors de la Fraternité
3. La formation des frères, sœurs, catéchistes et autres auxiliaires
4. L'éducation des enfants au sein de nos propres écoles
5. Le ministère paroissial, les missions populaires et les retraites
6. Les secours spirituels et temporels aux prêtres âgés, infirmes et infidèles.

«Le but de la FSSPX est le sacerdoce et tout ce qui s'y rapporte et rien que ce qui le concerne» (Statuts II, 1). Dans les premiers temps, c'était évident, mais maintenant 47 ans plus tard, avec plus de 630 prêtres, des dizaines d'écoles, desservant 65 pays auprès de quelques centaines de milliers d'âmes, et seulement six séminaires tenus par une petite quarantaine parmi tous ces prêtres, cela peut ne pas être aussi clair. Mais voilà ce qu'est la Fraternité Saint Pie X : d'abord et essentiellement un institut qui forme des prêtres.

La regarder sous cet angle souligne l'importance de l'apostolat du recrutement des vocations dans tout ce que nous faisons. Comme le disait clairement le Pape Pie XI, la famille est la première serre des vocations, puis la Sainte Messe - surtout si les garçons peuvent la servir -, l'école, les contacts avec les bons prêtres, la vie des saints. Unissons tous nos efforts pour encourager les vocations dans la jeunesse, pour préparer le terrain sur lequel tombera la semence de l'appel divin.

«O Seigneur, donnez-nous des prêtres, beaucoup de saints prêtres, et beaucoup de saintes vocations religieuses !»

Nouvelles du District

- Entre le 28 octobre et le 5 novembre, Son Excellence Monseigneur Bernard Tissier de Mallerais a visité plusieurs de nos prieurés et centres de messe (dont deux, Edmonton (AB) et Dryden (ON), n'avaient pas eu de visite épiscopale depuis plus de 20 ans !). Il a de plus conféré le sacrement de la confirmation à 56 candidats. Puissent-ils tous être de fidèles soldats dans la grande bataille pour le Christ-Roi !

- Puis, entre le 6 et le 10 novembre, nous avons eu notre session annuelle pour les prêtres à Saint-Césaire où 14 des nôtres ont écouté d'intéressantes conférences sur des sujets spirituels, doctrinaux et moraux. Notre conférencier d'honneur cette année était le Père Albert, de l'Ordre de saint Dominique. Il est maintenant en résidence à Vernon, en Colombie-Britannique, aidant l'abbé Rusak quant à l'apostolat de cette province

Abbé Daniel Couture
Supérieur